



5 à 7 de reconnaissance pour les travailleurs autonomes

Saint-Faustin-Lac-Carré, lundi le 27 novembre 2017 – Dans la foulée de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, qui s'est tenue du 13 au 17 novembre 2017, la Corporation de développement économique (CDE) de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides a tenu à souligner, par l'organisation d'un 5 à 7 de reconnaissance, l'apport important des travailleurs autonomes sur le territoire de la MRC des Laurentides. Ainsi, jeudi dernier c'est plus d'une trentaine de travailleurs autonomes qui se sont rassemblés en cet honneur.

« Au nom du conseil d'administration de la CDE, de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides et du comité d'investissement de la mesure Soutien au travail autonome, c'est avec enthousiasme que nous reconnaissons la valeur et la persévérance des travailleurs autonomes ayant bénéficié, depuis 1999, de cette mesure offerte par Emploi-Québec. Grâce à leur dynamisme, leur créativité et leur détermination, les travailleurs autonomes contribuent de manière significative à l'essor économique de notre belle région. Être travailleur autonome signifie pour la plupart travailler seul de la maison et, parfois même, être isolé du monde des affaires. Leur capacité de réussite repose entièrement sur leurs efforts personnels et leur persévérance. Dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, cela nous semblait juste de reconnaître cette communauté de travailleurs distincte des grands employeurs », a souligné Paul Calce, directeur général de la CDE.

Annie Bigras, directrice du Centre local d'emploi de Sainte-Agathe a ajouté : « Grâce à la mesure Soutien au travail autonome, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides, en partenariat avec la CDE, encourage les personnes admissibles à démarrer une entreprise ou à devenir travailleur autonome par l'intermédiaire d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé. Nous sommes fiers de l'apport positif de cette mesure sur le territoire de la MRC des Laurentides ».

Fait important à noter, la proportion de travailleurs autonomes (17,4%) dans la MRC des Laurentides est largement supérieure à la moyenne provinciale (10,5%). *Source : Données sur le marché du travail 2016-2017.*

Mission du CDE

Notre raison d'être consiste à favoriser le développement local et l'entrepreneuriat, source de prospérité et de richesse collective pour notre région. Cela signifie **soutenir** les entreprises existantes et **accompagner** celles qui démarrent, les **assister** dans leur recherche de financement, **guider** et **informer** nos entrepreneurs, **encourager** leur sens de l'innovation et les aider à concrétiser leurs idées.

– 30 –

Source :
Amélie Provost
Adjointe à la direction générale
et aux communications
Corporation de développement économique de
la MRC Laurentides
819-681-3373 p.1401
aprovost@cdeMrclaurentides.org